

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Marieville tenue le mardi 4 octobre 2016 à 18h30, à la salle des délibérations du Conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de monsieur Gilles Delorme, Maire, à laquelle sont présents :

Poste	Nom
Conseillère, district électoral numéro 1	Caroline Gagnon
Conseiller, district électoral numéro 2	Pierre St-Jean
Conseiller, district électoral numéro 3	Marc-André Sévigny
Conseillère, district électoral numéro 4	Monic Paquette
Conseiller, district électoral numéro 5	Louis Bienvenu
Conseiller, district électoral numéro 6	Gilbert Lefort

Sont aussi présentes : Mesdames Madame Francine Tétreault, OMA, directrice générale et Madame Nancy Forget, OMA, directrice générale adjointe et greffière.

Aucune personne n'assiste à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

4. ADMINISTRATION

4.1 Congédiement d'un employé

4.2 Trésorerie

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

5.2. Avis de motion

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES

7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

7.1 Communication du Maire au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9.1 Levée de l'assemblée

La séance ayant été dûment convoquée, monsieur le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 30.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M16-10-265

SUR PROPOSITION DE : Pierre St-Jean
APPUYÉE PAR : Monic Paquette
IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce Conseil.

De garder l'ordre du jour ouvert.

VOTE : POUR : 6
CONTRE : 0
ABSENT : 0

ADOPTÉE

2) ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3) DÉPÔT DE DOCUMENTS

4) ADMINISTRATION

4.1 CONGÉDIEMENT D'UN EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT le rapport de la direction générale et sa recommandation;

M16-10-266

SUR PROPOSITION DE : Louis Bienvenu
APPUYÉE PAR : Gilbert Lefort

IL EST RÉSOLU :

De congédier pour cause, monsieur Dean Racine, employé d'entretien au service des Travaux publics à compter de ce jour, conformément au rapport de la Direction générale.

D'autoriser la Directrice générale, ou en son absence la Directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Marieville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

VOTE : POUR : 6
 CONTRE : 0
 ABSENT : 0

ADOPTÉE

4.2) TRÉSORERIE**5) PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION****5.1) ADOPTION DE RÈGLEMENT****5.2) AVIS DE MOTION****6) AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES****7) COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

7.1 Communication du Maire au public

8) PÉRIODE DE QUESTIONS**9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

9.1 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

Gilles Delorme
Maire

Mélanie Calgaro, OMA, notaire
Greffière adjointe
